

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Demain et jours suivants

— Républicains, c'est le nom de famille. Modérés, opportunistes, progressistes, radicaux, ultra-radicaux, ce sont nos prénoms.

Cela se disait, il y a déjà longtemps. Et l'on gouvernait avec des concentrations, des unions, qui duraient quelquefois six mois... quelquefois un an, même deux ans, même trois ans, cela se vit.

L'émiettement des partis dans le Parlement fait les gouvernements précaires et stériles. Nous en voyons la démonstration en ce moment, même chez les Italiens. Les majorités sont encore plus instables et flottantes dans leurs Chambres qu'elles ne l'étaient dans les nôtres, pendant la période que je rappelle.

Aux anciennes concentrations et unions démodées se substitua, voici la septième année, un nouveau groupement plus massif, et surtout plus populaire dans son appellation bizarre, tout au moins extra-parlementaire, le Bloc. M. Clémenceau en avait été le parrain.

A vrai dire, ce n'était qu'un vocable de plus dans la nomenclature politique, si variée depuis que le pouvoir est l'enjeu des luttes des partis, mais pourtant en lui-même sa définition, comme la Montagne et la Plaine des temps héroïques, comme le Juste Milieu des philippistes, comme les Centres de la troisième République à son aurore. Le Bloc lui-même n'est pas pour durer éternellement. Ce sera quelque nouvelle onomatopée qui lui succédera pour dire la même chose.

Après les élections qui viennent de mettre toutes les opinions, toutes les ambitions surtout, à leur place, et rélégué dans leur isolement, comme en un musée d'objets anciens hors d'usage, les quantités négligeables dont plusieurs d'entre nous s'étaient fait des fantômes, aurons-le franchement, il faudra bien nous préparer à de nouveaux classements de partis actifs, après les déclassements formels et définitifs qui viennent de s'accomplir.

La réaction n'apparaît plus que comme une panoplie historique, dont la démocratie peut se permettre le luxe, comme on classe en monuments nationaux des ruines féodales et gothiques pour l'étude des siècles écoulés, comme on recueille d'antiques armures, même en y mettant le prix.

Je ne voudrais point voir disparaître de nos assemblées le gilet fulgurant et la barbe fougueuse du grand seigneur de Baudry d'Asson, noble débris de la monarchie très chrétienne; et il me semble voir le fauteuil vide du bonapartiste Cunéo d'Onano comme le salon carré du Louvre sans le tableau du couronnement.

Il est sage, il est intelligent, il est artistique d'admettre que le passé est encore dans un coin où il ne gêne pas et où, tout bien considéré, il orne. Seule l'ignorance est iconoclaste et fanatique. Si le dernier des Abencérages avait laissé quelque descendant, l'Espagne serait indigne et barbare si elle ne le pensionnait pas.

Les quelques cléricaux que le suffrage universel a indulgemment laissé filtrer dans la nouvelle Chambre seraient trop flattés si on leur témoignait qu'ils portent encore ombre à la République. Il y avait beaux jours que le cléricalisme ne battait plus que d'une aile quand on s'imaginait que la séparation allait le rendre aussi redoutable qu'à l'époque où le discours de Romans le signalait comme le seul ennemi à combattre. Qu'en restait-il ? De mélancoliques épaves *super flumina Babylonis*.

Le cléricalisme est mort, et ce sera une privation de motifs pour l'éloquence électorale des temps à venir. Mais il en surgira d'autres.

Quand le comte de Chambord eut passé de vie à trépas, un inamovible du Sénat, ancien cheveu-léger, dit : « Si je n'avais que trente ans, je m'en irais à l'extrême gauche des communnards ». Par là, il signifiait que son parti était sous terre avec son

prince et qu'il ne dépendait d'aucune fusion de le ressusciter.

Tous les partis ennemis de la République en sont là, des cadavres, et je ne suppose pas que personne soit tenté de renouveler contre eux et leurs complots des gouvernements de défense républicaine. C'est leur faire trop d'honneur que de paraître les craindre, et le pays vient de montrer qu'il n'avait pas eu besoin des pouvoirs publics pour en avoir raison. Il les a publiés.

La poignée de nationalistes que Paris a sauvés du naufrage universel présentent moins dans la balance que les chouans de l'ouest bretonnant. Ils ne représentent qu'une fantaisie passagère de quelques quartiers de la capitale, qui veulent se distinguer des autres quartiers. Le nationalisme quoiqu'on en ait dit, n'est pas un parti. C'est un sport d'amateurs innocents mangeant ou ayant mangé leur patrimoine en brûlant la chandelle par les deux bouts, sans d'ailleurs y voir plus clair. De ces excentriques il y en aura toujours, aussi bien parmi les républicains que parmi les survivants des partis défunts.

Le boulangisme, qui fut un nationalisme météorique, comme le nationalisme présent que les scrutins du 6 et du 20 mai viennent de réduire à sa plus simple expression, eut pour moteurs les républicains les plus avancés de la presse et du Parlement. MM. Laisant, Naquet, Laguerre, Henri Rochefort... étaient auparavant beaucoup plus à gauche que nos radicaux les plus qualifiés, quand ils firent ce saut à pieds joints dans ce Césarisme modern style qui mit la République vraiment en danger parce qu'ils réussirent à y entraîner une partie du suffrage universel, abusé par leurs antécédents incontestés.

C'est une leçon aussi claire qu'une démonstration géométrique. Le boulangisme perdit soudainement toute sa force dès qu'il s'allia aux anciens partis.

Aujourd'hui, plus qu'alors, la République n'a rien à appréhender d'aucune entreprise qui ne sera pas conduite par des républicains patentés. Comme il n'y a pas apparence qu'il s'en produise, la législation qui commence aujourd'hui aura une carrière paisible, aussi paisible que se la feront les républicains eux-mêmes, par leur sagesse, demain et jours suivants.

L. B.

EN RUSSIE

La Douma, moins sept députés, a voté par assis et levé le passage à l'ordre du jour en demandant à la démission immédiate du ministère actuel et son remplacement par un cabinet choisi parmi des hommes jouissant de la confiance de la majorité de la Douma.

La séance est levée à sept heures. La prochaine séance est fixée à lundi.

L'empereur et la Douma

L'impression sur la Déclaration ministérielle et le blâme voté par la Douma au ministère, c'est qu'un conflit violent apparaît inévitable à brève échéance entre le czar et la Douma.

Le point de vue de la Douma, qu'exposèrent les chefs des partis avancés, est qu'elle ne peut pas travailler si l'on n'a pas foi en elle, et si dans le ministère il ne se trouve pas des hommes résolus à collaborer avec elle, il est impossible qu'une Assemblée élue par le peuple se contente des droits accordés par les lois fondamentales; qui doivent être révisés tant en ce qui concerne les attributions de la Douma que la responsabilité ministérielle. Un conflit est à redouter.

M. Kovalevsky a réédité le mot de Mirabeau à Dreux-Brézé sur la force des baïonnettes. Nicolas II n'hésitera pas à employer la baïonnette; il n'y a qu'à regarder autour du palais de Tauride près duquel sont trois casernes remplies de soldats de la garde pour n'en pas douter. Les députés se

font forts, si on les renvoie, de déchaîner la jacquerie et les grèves, et ils le feront très probablement.

Désir d'un nouveau ministère

L'immense majorité du public et la plupart des journaux jugent qu'un changement de ministère est inévitable, malgré les résolutions manifestées dans les hautes sphères gouvernementales de conserver quand même le cabinet actuel.

Chacun trouve qu'il est matériellement impossible que le cabinet continue à paraître devant la Douma, et surtout de collaborer avec elle à la réalisation des réformes.

Le « XX^e Siècle » estime qu'un ministère Chipow jouirait de la confiance de tout le pays, qu'il préserverait de la révolution. Plusieurs journaux croient savoir que M^e Mourontseff a été invité à aller aujourd'hui à Péterhoff.

Mesures militaires

Des mesures militaires extraordinaires ont été prises à Moscou en prévision des désordres publics.

Le bruit courait, en effet, que la foule libérerait aujourd'hui les détenus. Des mesures semblables ont été prises dans plusieurs autres villes.

On signale un commencement de désordres agraires dans les provinces de Saratow et de Kiew.

La résistance papale

Le *Matin* publié une correspondance de Rome d'un personnage ecclésiastique intime au Vatican disant que le cardinal Mathieu vient d'être chargé de « discipliner » la prochaine assemblée des évêques :

Rome qui ne désire pas de longues discussions a élaboré les articles à soumettre à l'approbation de l'assemblée. Il est certain que ces propositions de Rome seront acceptées par la majorité; la minorité, qui est pour un accommodement avec la loi, suivra de gré ou de force.

— A vous entendre, il n'y a donc pas d'accommodement ? On repoussera la loi. Et les associations cultuelles ?

— Telles que la loi veut les organiser, il me semble bien difficile qu'on les accepte. Je crois plutôt que l'on a trouvé autre chose pour éluder la loi.

— Mais ne serait-ce pas le moyen de susciter des difficultés ? Le gouvernement ne laissera point faire.

— Tout cela est prévu et ce n'est pas à redouter, en ce sens que la persécution ouverte fouettera le sang aux catholiques français, trop habitués à s'accommoder des choses lorsqu'elles ne sont pas violentes. Il faut que les catholiques de France sentent l'aiguillon de la persécution; il faut qu'ils comprennent que la séparation est, ainsi que l'a dit Pie X, un acte de mesures d'exception qui, odieusement restrictives, mettent l'Eglise sous la domination du pouvoir civil. Or, cela, l'Eglise ne l'acceptera pas; elle ne peut l'accepter. L'assemblée des évêques devra s'inspirer de cette idée, car sur ce point les instructions du pape sont formelles. Si à la dernière heure, les évêques français, que l'on attend à Rome reçoivent encore des avis à communiquer à l'assemblée, vous pouvez être sûr que c'est plutôt la résistance prudente, mais énergique, que Rome leur dictera, et non pas la soumission car elle serait déféction.

La bombe du « Gaulois »

Samedi dernier, vers dix heures du soir, un garçon de bureau du *Gaulois* qui était descendu pour lever des lettres-déposées dans la boîte extérieure, remonta comme un fou en criant :

— Une bombe, il y a une bombe ! Ce fut une minute d'épouvante. Les rédacteurs, les garçons couraient en

tous sens en poussant des cris inarticulés. Impossible de s'enfuir : la bombe était dans l'entrée, et il est rigoureusement interdit de pénétrer dans l'appartement directeur, qui communique avec l'escalier du boulevard des Italiens.

Enfin, M. Schmolli prit la décision qui convenait :

— Il faut prévenir M. Meyer. Rendons hommage au courage du directeur du *Gaulois* : M. Meyer apprit l'effroyable nouvelle avec le plus grand sang-froid.

— Très bien, fit-il, qu'on réserve deux colonnes en « une » avec un chapeau en 9.

Après quoi M. Meyer se leva d'un pas égal, au milieu d'un grand silence, se dirigea vers l'escalier de la rue Drouot.

— Voyons, M. Meyer, supplia M. Schmolli...

M. Meyer repoussa d'un geste cet ami, et toujours très calme, il descendit. Les rédacteurs ne purent moins faire que de le suivre... Ainsi, le *Gaulois* marchait à la mort, en beauté.

En effet, c'était bien une bombe, une grosse bombe avec une mèche qui gisait là, sous la boîte aux lettres.

— C'est affreux ! s'écria M. Robert Mitchell.

— Non, répondit M. Meyer, c'est drôle : Voyez, la mèche n'est pas allumée.

M. le directeur eut alors un geste sublime. Très simple, le sourire aux lèvres, il se pencha vers l'engin qu'il saisit délicatement... Un « oh ! » terrifié avait couru parmi les rédacteurs. Mais M. Meyer était déjà dans la rue. Le poste de la rue Drouot est tout voisin; il y porta la bombe, fit sa déclaration et entra au journal où ses premières paroles furent :

— Qu'on m'apporte les épreuves des *mondanités*.

Le lendemain, M. Laurent Tailhade, ancien anarchiste, aujourd'hui chroniqueur au *Gaulois*, recevait les compliments de son directeur :

— Très bien, mon cher... Tout a marché admirablement. Mon prestige a encore grandi auprès de mes rédacteurs. Seulement...

— Seulement ?

— Vous aviez mis trop de sable... Elle était bien lourde votre bombe !

La Noix pourrie

La campagne électorale est ouverte en Belgique, Le *Petit Bleu* de Bruxelles rapporte une aventure amusante arrivée à Virton, au cours d'un meeting électoral organisé dans cette ville.

Un des orateurs n'ayant aucun programme à développer, daubait depuis un quart d'heure sur les libéraux et les socialistes. Pour se résumer par une image frappante, il tira de sa poche une noix, la montra à l'auditoire et dit :

Voyez cette noix. Fraîche, elle est enveloppée d'une écorce verte, le brou. Cette enveloppe a un goût détestable; elle n'est bonne à rien; elle salit les doigts de celui qui la touche; c'est le parti socialiste. Au scrutin du 27 mai, vous rejeterez les hommes de ce parti comme on jette le brou des noix.

Sous le brou est la coque, partie dure inutilisable, qu'on brise et qu'on jette à son tour, c'est le parti libéral. Le 27 mai vous briserez les candidats libéraux; vous les rejeterez loin de vous avec ceux de la sociale !

Sous la coque enfin est le bon fruit qui vous fait du bien, la bonne chair de la noix, aimée de tous : c'est le parti catholique.

Ce disant l'orateur brise la noix pour en montrer l'intérieur.

La noix était pourrie !

INFORMATIONS

L'élection de Millau

La commission de recensement, réunie vendredi à Rodez, a statué sur l'élection de Millau, dont le résultat n'avait pu être proclamé à l'issue du scrutin de ballottage.

Le 20 mai, M. Vidal, candidat libéral, obtenait 8.550 voix, contre 8.542 à M. Balitrand, député sortant, radical. Mais les dépêches disaient que le résultat de l'élection n'avait pu être proclamé par suite du vol de 9 bulletins, enlevés pendant le dépouillement, à Saint-Léons, canton de Vézins, avant d'avoir été recensés.

La commission de recensement a proclamé M. Balitrand élu, voici les chiffres qu'elle a arrêtés :

Inscrits : 20.396. — Votants : 17.188.
Bulletins blancs ou nuls : 93.
Balitrand..... 8.538
Vidal..... 8.507

Election sénatoriale

Une élection sénatoriale a eu lieu dimanche en Meurthe-et-Moselle.

Inscrits, 986. — votants, 975. M. le général Langlois, rép. 535 v. (élu) M. Denis, maire de Toul, rad. 448 v.

Il s'agissait de remplacer M. Marquis, sénateur républicain, décédé.

La maladie du Pape

L'indisposition récente de Pie X a eu un caractère plus grave qu'on ne l'a dit. Le pape va mieux, mais on redoute une nouvelle crise plus longue.

Selon une indication autorisée, M. Amette, le coadjuteur de Paris, quittera Rome sans instructions officielles du pape, mais avec l'autorisation de faire confidentiellement savoir à l'assemblée des évêques que le saint-siège désirerait qu'elle émit un avis qui, tout en maintenant le principe de protestation contre la loi de séparation, n'eût pas un caractère intransigeant pouvant entraîner la responsabilité du Vatican.

La banque du Maroc

Les délégués financiers des puissances signataires de la conférence d'Algésiras, à l'exception de ceux du Maroc et des Etats-Unis, se sont réunis samedi à Madrid à la banque d'Espagne sous la présidence du duc d'Almodovar.

Les représentants français étaient MM. Regnault et Dupasseur, directeur de la Banque des Pays-Bas; les représentants allemands, MM. Glase-napp et Fischel, délégué du consortium, et M. Mendelssohn. Ils ont discuté la question de savoir où serait établi le siège de la Banque marocaine; les représentants allemands ont combattu le choix de Paris.

Hier, dans une nouvelle réunion, présidée par M. Capdepon, gouverneur de la Banque d'Espagne, Paris a été adopté comme siège de la Banque marocaine et l'on a décidé que les statuts y seraient rédigés.

Plusieurs délégués ont déjà quitté Madrid pour se rendre à Paris.

La première réunion pour la rédaction des statuts aura probablement lieu jeudi prochain. Les statuts seront basés sur le Code de commerce français. Le comité de rédaction a été désigné. Il aura pour président M. Pallain, gouverneur de la Banque de France, et pour vice-président M. Fischel, délégué du consortium allemand. Il sera complété par des secrétaires représentant l'Espagne et l'Angleterre.

L'Allemagne a déjà choisi comme censeur M. Glase-napp.

Les quatre censeurs de l'Allemagne, de la France, de l'Espagne et de l'Angleterre assisteront avec droit de vote aux réunions de Paris.

L'assemblée générale des actionnaires de la Banque d'Espagne sera saisie aujourd'hui de la proposition tendant à accepter la part assignée à l'Espagne dans le capital de la Banque d'Etat du Maroc. Cette proposition une fois votée sera rapidement approuvée par le ministre des finances qui la sanctionnera dans la huitaine.

Petites Nouvelles

Dimanche, la municipalité d'Aix a inauguré dans la bibliothèque de Méjanes, le buste d'Emile Zola, en présence de sa veuve qui a fait don à la ville des manuscrits, plans et notes des trois villes : Lourdes, Paris et Rome.

— Dimanche, M. Sarrien président du conseil, a présidé à Charolles un grand banquet démocratique. M. Poincaré, ministre des finances a présidé le banquet offert par le comité républicain de Commercy. M. Albert Sarraut, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur et Dubost, président du Sénat, ont présidé à Grand-Lemps un banquet démocratique.

— A Paris, M. Dujardin-Beaumetz a présidé l'inauguration, sur la place du Panthéon, de la statue de Corneille.

— Dimanche a eu lieu, au cimetière du Père Lachaise, la manifestation annuelle des groupes révolutionnaires au mur des Fédérés. Il n'y a pas eu d'incidents.

— Le monument élevé à la mémoire du commandant Lamy, à Alger, a été inauguré dimanche, sous la présidence de M. Jonnart, gouverneur général de l'Algérie.

CHRONIQUE LOCALE

Les Ouvriers d'Art

On sait que par une stricte application des termes de la nouvelle loi de recrutement, un décret du 13 avril dernier a reconnu le droit de contracter l'engagement spécial du 10 au 31 mai aux jeunes gens qui remplissaient, avant la mise en vigueur de la loi du 21 mars 1905, les conditions requises pour bénéficier de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889. Suivant les cas invoqués, les conditions d'admission au bénéfice de cet article étaient variables.

Sous le régime de la loi de 1889, l'ensemble des candidats au diplôme d'ouvrier d'art comprenait des appelés et des jeunes gens qui, voulant profiter de la dispense par anticipation, demandaient à s'engager. Un concours par département était ouvert entre les uns et les autres devant un jury spécial, et les engagés étaient pris en surnombre des appelés sous certaines conditions. C'était le conseil de revision départemental qui déterminait l'admission définitive.

Aujourd'hui que les dispenses d'appel n'existent plus, les conseils de revision, opérant au titre de la nouvelle loi, n'avaient plus, aux termes même de cette loi, à prévoir d'opérations pour les ouvriers d'art. La base de répartition entre les appelés et les engagés faisant d'ailleurs défaut.

Aussi, pour admettre dans une proportion équitable les jeunes gens des industries d'art au bénéfice des dispositions du décret du 13 avril dernier, a-t-il fallu rechercher des conditions d'admissibilité particulières. C'est ce que le ministre vient de réaliser par arrêté contenant des instructions pour l'ouverture de concours départementaux. La proportion des jeunes gens à admettre sera déterminée par comparaison avec les résultats des concours de l'an dernier.

Enquête sur la situation du blé

Le journal Le *Marché Français* publie les résultats de l'enquête qu'il a faite sur la situation du blé en France. Voici les résultats de cette enquête pour le Lot :

Après avoir quelque peu souffert de la sécheresse causée par les grands vents du Midi, les blés ont retrouvé une belle apparence et une nouvelle vigueur grâce aux dernières pluies qui sont tombées en assez grande abondance. Surfaces enssemencées analogues à celles des années précédentes. La meunerie ne se livre pas à de forts achats; elle se contente de se pourvoir au jour le jour selon ses

besoins. Il y a beaucoup de farine fabriquée d'avance dans les usines du rayon, et c'est ce qui explique les concessions faites à la boulangerie, qui obtient satisfaction même sur ses contre-offres dérisoires. En culture, les disponibilités s'élevaient encore au quart de la récolte; elles seront certainement capables de nous conduire aux nouveaux blés. Le rendement a été de 14 à 16 hectolitres à l'hectare suivant terrains. Le poids minimum de l'hectolitre a été de 78 kilos et on a trouvé sans peine du 80 kilos. La récolte ayant été parfaite au point de vue de la siccité, les blés ont donné davantage à la mouture, environ 2 0/0. De même, la boulangerie, avec le peu de farine qu'elle a employée du rayon, a obtenu jusqu'à 3 0/0 en plus sur 1905.

CAHORS

COMITÉ RADICAL SOCIALISTE DE ST-GEORGES

Nous recevons du Comité radical socialiste de St-Georges la lettre suivante :
Extrait du procès-verbal de la séance du 27 mai 1906

Nous protestons énergiquement contre les allégations, insérées dans le *Réformateur du Lot* du 27 mai 1906, relatives à une grande conférence à St-Georges organisée par M. de Monzie (art. intitulé M. Rocambold de Monzie).

Il n'est pas exact que la réunion fut organisée par M. de Monzie qui n'y était que notre invité.

Nous déclarons que ladite réunion fut provoquée uniquement par quelques démocrates du Faubourg ayant compris la nécessité de s'unir pour l'écrasement définitif de toutes les réactions.

Nous nous défendons également d'avoir *conspué ferme Philippin et Madame Delport*, et tenons à faire remarquer que les meurs que nous attribuons gratuitement au *Réformateur du Lot* (meurs qui existent peut-être rue des Ecoles) ne sont pas celles des habitants de St-Georges qui se respectent trop eux-mêmes pour ne pas respecter des adversaires politiques et surtout des femmes.

Pour extrait conforme

Le Secrétaire,
F. CONTÉ

Bureau du Comité

Dans sa séance du 27 courant le Comité radical socialiste de St-Georges réuni en assemblée générale, a procédé à l'élection d'un bureau définitif, ainsi composé : un président, deux vice-présidents, un trésorier, un secrétaire.

Ont été élus président : M. Davant. Vice-présidents : MM. Tulot et Bec. Trésorier : M. Fournier. Secrétaire : M. Conté.

Ont été proclamés présidents d'honneur MM. Darquier maire et de Monzie.

Armée

M. D'Esclabes, lieutenant au 7^e d'infanterie, est désigné comme officier d'ordonnance du général commandant la 23^e brigade.

BANQUET DE L'IMPRIMERIE

Samedi soir a eu lieu dans les salons de l'Hôtel de l'Europe le banquet organisé chaque année à pareille époque par le personnel de l'imprimerie du *Journal du Lot*.

Cette fête tout intime s'est passée comme tous les ans, au milieu de l'entrain et de la gaieté de tous les convives qui ont fait grandement hon-

neur à l'exquis menu et aux excellents vins qui furent servis.

MENU

Potage au vermicelle
Hors-d'œuvres
Radis, Saucisson, Beurre
Entrées
Loup de Mer à la Mayonnaise
Filet de Bœuf aux truffes
Gras-Double à la Cadurcienne
Légumes
Petits Pois au Jambon
Asperges en branches
Rôt
Poulets de Grain
Entremets
Saint-Honoré
Desserts variés
Vins
Grand Ordinaire
Graves, Château-Laffite, Champagne
Café, Liqueurs

Au champagne, plusieurs toasts furent portés à la prospérité de la maison, et à la santé de tous les convives qui applaudirent chaleureusement les vœux sincères exprimés par tous à notre directeur et aux amis de l'atelier.

Puis les chansonnettes eurent leur tour : gaies, comiques ou sentimentales elles soulevèrent de vifs bravos.

Le soir se termina gaiement dans la salle du 1^{er} étage du café de Bordeaux ; et ce fut très tard que l'on se sépara, chacun emportant la meilleure impression de cette belle soirée durant laquelle la bonne confraternité et la camaraderie la plus cordiale ne cessèrent de régner.

Conseil départemental de l'instruction publique

Le conseil départemental de l'instruction publique se réunira à l'hôtel de la préfecture, le 3 juin prochain, à 10 heures du matin.

Ordre du jour : Candidats aux bourses d'enseignement primaire supérieur ; liste de classement.

Ecoles normales : Fixation du nombre des élèves à admettre en 1906-1907.

Fixation des vacances scolaires.

LE PONT DE CABESSUT

L'adjudication du premier lot du projet de reconstruction du Pont-Neuf sur la rivière du Lot, a eu lieu samedi à la préfecture, à deux heures du soir.

Ce premier lot consiste en terrassements et maçonneries s'élevant à la somme de 120.000 fr.

Il a été adjugé à MM. Coste frères, Laguillou et Livret, entrepreneurs à Bordeaux, moyennant un rabais de 0,50 0/0.

Concert du samedi 2 juin

A l'un des derniers concerts de l'Orchestre Symphonique, nous réclamions une deuxième audition de l'œuvre de notre distingué compatriote Ph. Gaubert « La Cadurcienne ».

Nous sommes aujourd'hui en mesure d'affirmer que cette audition sera donnée samedi de façon telle que l'œuvre produira tout l'effet grandiose et plein de poésie qu'elle contient.

Un orchestre nombreux, bien équilibré et énergiquement conduit s'emploie activement à l'étude de « La Cadurcienne » et nous sommes sûrs qu'il donnera tout son relief à la poésie de M. G. Nicolai, chantée par l'Orphéon qui travaille avec ardeur de son côté.

Quant au pas redoublé de M. G. Michel « Chants du Quercy », il est d'un pittoresque charmant, et nous sommes sûrs que l'exécution excellente qui en sera donnée le mettra bien en valeur. Un chœur chanté par l'Orphéon et

quelques fragments de « l'Arlésienne » de Bizet compléteront le programme.

Nul doute que le public qui se pressera samedi à cette grande audition n'apporte à toutes ces bonnes volontés les encouragements qui lui sont dus : car tout le monde ici a droit à des félicitations : Chef d'orchestre, directeurs de sociétés, solistes, chanteurs et instrumentistes en général.

Société Agricole et Industrielle du Lot

La Société Agricole et Industrielle du Lot, se réunira le vendredi 1^{er} juin 1906, à trois heures précises du soir, dans le lieu ordinaire de ses séances, au Conservatoire, rue du Lycée.

Le Président de la Société
Chevalier de la Légion d'Honneur,
D^r E. REY

Ordre du jour :

- 1^o Lecture du procès-verbal ;
- 2^o Admission de nouveaux membres ;
- 3^o Programme des primes générales, année 1906, (arrondissement de Cahors) ;
- 4^o Rapport de M. Delbreil, sur la création d'une cave coopérative ;
- 5^o Communications diverses.

Acte de sauvetage

Ces jours derniers, un cheval attelé à une charrette anglaise, montée par deux jeunes filles, s'emballa dans la rue des Augustins, parcourant cette rue et allait se jeter contre la devanture de la pharmacie Fayret, lorsque M. Tourriol, Ernest, représentant de commerce, voyant le danger, se précipita à la tête du cheval au moment où celui-ci avait franchi le trottoir.

M. Tourriol fut assez heureux pour maîtriser l'animal.

Un grand nombre de personnes qui se trouvaient sur les lieux de l'accident, félicitèrent chaleureusement le courageux sauveur qui n'en est pas à son premier acte de dévouement. Nos félicitations.

Tirage de la tombola de la Ligue de l'Enseignement

(6 mai 1906)

NUMÉROS GAGNANTS :

Il y a eu un n^o gagnant par série de 200 billets, en tout 1.000 numéros gagnants.

Voici les n^{os} gagnants des séries intéressantes le département du Lot :

Le n ^o 28.539	gagne le lot 151
Le n ^o 28.647	id. 57
Le n ^o 28.896	id. 389
Le n ^o 29.074	id. 3
Le n ^o 29.238	id. 940
Le n ^o 29.457	id. 470
Le n ^o 29.774	id. 41
Le n ^o 29.852	id. 659

Réclamer les lots, dans les 3 mois, à M. Léon Robelin, secrétaire général de la Ligue de l'Enseignement, 16, rue de Miromesnil, Paris 8^e.

Grivèlerie

Samedi soir, la police a mis en état d'arrestation les nommés Gustave Lemonnier, 44 ans, né au Havre, et Antoine Fasado, 25 ans né à Poirino (Italie), sans domicile fixe ni moyens d'existence, pour filouterie d'aliments au préjudice de Mme Rollés, débitante à Cahors.

Ces deux individus ont été mis à la disposition de M. le procureur de la République qui les a fait écrouer.

Théâtre de Cahors

Nous rappelons que c'est ce soir que la tournée du théâtre Sarah Bernhardt donnera sur notre scène une représentation de

L'Aiglon

autant que je t'aime. Et Flore avait raison ; à vous deux, vous êtes ma famille... Tu as de l'honneur, Max, et tout ce que tu viens de dire est très bien.

— Vous devez être votre sœur et votre neveu, mais ne rien changer à vos dispositions, lui dit alors Max en l'interrompant. Vous satisferez ainsi votre père et le monde...

— Eh ! mes chers petits amours, s'écria Flore d'un ton gai, le salmis va se refroidir. Tiens, mon vieux rat, voilà une aile, dit-elle en souriant à Jean-Jacques Rouget.

A ce mot, la figure chevaline du bonhomme perdit ses teintes cadavéreuses, il eut, sur ses lèvres pendantes, un sourire de thériaque ; mais la toux le reprit, car le bonheur de rentrer en grâce lui donnait une émotion aussi violente que celle d'être en pénitence. Flore se leva, s'arracha de dessus les épaules un petit châle de cachemire et le mit en cravate au cou du vieillard en lui disant : — C'est bête de se faire du mal comme ça pour des riens. Tenez, vieux imbécile ! ça vous fera du bien, c'était sur mon cœur...

— Quelle bonne créature ! dit Rouget à Max pendant que Flore alla chercher un bonnet de velours noir pour en couvrir la tête presque chauve du célibataire.

— Aussi bonne que belle, répondit Max ; mais elle est vive, comme tous ceux qui ont le cœur sur la main.

Incendie

Ce matin vers 11 heures, un incendie s'est déclaré dans l'épicerie Bordelaise, située rue du Lycée et boulevard Gambetta.

Le directeur de cette épicerie M. Morandière était occupé à transvaser un bidon d'essence, lorsque celui-ci fit explosion brûlant très grièvement au visage aux mains M. Morandières.

Celui-ci, néanmoins environné de flammes saisit le bidon le jeta dans la fosse d'aisance et eut juste le temps de s'enfuir pour échapper aux flammes.

Au bruit de l'explosion et à la vue de la fumée qui sortait de la cave de l'épicerie, les voisins accoururent, les secours furent organisés.

Prèsque aussitôt les pompiers parvenus arrivaient sur les lieux et par le soins d'une compagnie du 7^e le service d'ordre fut assuré.

Après une heure de travail pénible, les pompiers purent conjurer tout danger ; plusieurs de ces braves n'hésitèrent pas en effet à descendre au milieu d'une fumée intense au foyer même de l'incendie : signaler les caporaux Alaux et Mispoulié est de toute justice.

Les dégâts sont assez importants ; ils sont couverts en partie par une assurance.

Sur les lieux du sinistre se trouvaient MM. Darquier maire, Carlin adjoint, les autorités civiles et militaires.

PROGRAMME DU 31 MAI 1906

Allegro Militaire,	Mydletonn.
La Sirène (Ouverture),	Auber.
La Nuit (Valse),	Métra.
Rigoletto (Fantaisie),	Verdi.
Marche Indienne,	Sellenick.

Allées Fénélon, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 28 mai 1906, 12 h. 49 s.

Duel de presse

Un duel au pistolet a eu lieu ce matin au Parc des Princes entre les journalistes Bruchard et Debeauvoir ; 2 balles ont été échangées sans résultat.

La Banque Marocaine

Les Délégués financiers des puissances signataires de l'accord d'Algésiras se réuniront mercredi à Paris pour la constitution de la Banque Marocaine.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 29 mai 1906, 12 h. 55 s.

Complot en Russie

A la suite de l'attentat de Sébastopol, la police a découvert un vaste complot anarchiste contre les magistrats, les gendarmes et les agents de police.

En Sardaigne

De nouveaux désordres se sont produits à Villasalto (Sardaigne). Les carabinieri ont tiré sur la foule. Deux manifestants ont été tués, il y a eu de nombreux blessés.

AGENCE FOURNIER.

Arrondissement de Cahors

Montcuq

Ecole primaire supérieure de jeunes filles. — Sur la liste des 6 aspirantes définitivement admises au dernier concours des bourses d'enseignement primaire supérieur, nous relevons avec plaisir le nom de deux jeunes filles de notre école : Mlles Marthe Arnaudet et Jeanne Marfoux.

Ce succès fait d'autant plus d'honneur à cet établissement, qu'il continue dignement la liste des résultats obtenus depuis le commencement de l'année scolaire. Aux examens du mois d'octobre, en effet, 2 élèves présentées au brevet élémentaire ont été reçues et 1 élève présentée au brevet supérieur a été aussi définitivement admise.

Nous adressons aux lauréates et à leurs dévouées maîtresses nos meilleures félicitations. De telles constatations sont d'ailleurs au-dessus de tout éloge et conservent à notre école primaire supérieure la réputation si méritée dont elle jouit dans la région et le rang avantageux qu'elle occupe parmi les établissements de cet ordre.

Bouziès

Victoire républicaine. — Pour célébrer les grandes victoires républicaines des 6 et 20 mai dernier, les républicains de Bouziès ont pris l'initiative de planter un mai en l'honneur du triomphe de la République.

La petite commune de Bouziès a toujours donné au candidat républicain une majorité depuis la fondation de la République. Félicitations à ces vaillants démocrates.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Le temps pluvieux et froid est revenu de telle sorte qu'on se croirait au mois de mars, ce temps est très défavorable à la vigne. Des averses continuelles mêlées parfois de petite grêle ont bien refroidi la température ; les travaux à la propriété en souffrent beaucoup et s'exécutent dans les plus mauvaises conditions, la vigne se développe mal et se ressent de ce mauvais temps ; on redoute les maladies cryptogamiques. Est-ce à dire que tout espoir soit totalement perdu ? Non, car avec le retour normal de la chaleur et l'application des traitements cupriques, la prochaine récolte peut donner de bons résultats en tant qu'abondance et qualité.

Tribunal correctionnel. — Audience du 28 mai.

Edouard Caillol, 31 ans, d'Aubin (Aveyron) ayant déjà subi plusieurs condamnations, poursuivi pour vagabondage et mendicité, est condamné à huit jours de prison.

Le tribunal prononce ensuite deux condamnations à 50 fr. d'amende (loi Béranger), pour délits de chasse en temps prohibé.

Disparu. — L'administration préfectorale fait rechercher le jeune Marius Rivière, disparu, le 27 mai courant, du domicile paternel, sis à Toulouse, rue des Amidonniers, 7.

On suppose que le susnommé pourrait se trouver dans une localité du département.

Signalement : 14 ans, grand, teint châtain, pantalons velours marron, veste grise à points blancs, tricot marin noir, chemise à filets bleus, casquette, sandales ou souliers forts.

Lacapelle-Marival

Vagabondage. — La gendarmerie de Lacapelle-Marival a mis en état d'arrestation, pour vagabondage, les nommés Alexis Mezt, âgé de 40 ans, originaire

du Bas-Rhin, et Bérétta Géo Bastista, originaire de la Suisse.

Ils ont été, dimanche 27 mai, dirigés sur la maison d'arrêt de Figeac.

Saignes

Instruction publique. — Nous apprenons avec plaisir que notre commune va être dotée d'une magnifique école mixte dont les travaux de construction s'élevèrent à environ 12.000 fr. L'adjudication de ces importants travaux aura lieu le 15 juin, à la sous-préfecture de Figeac.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Vols. — Profitant de l'absence des propriétaires qui étaient venus à la foire, des malfaiteurs se sont introduits dans deux maisons situées au Margés, commune de Gourdon. Après avoir enlevé un carreau au moyen d'un diamant, tourné l'espagnole, il ont pénétré dans la maison Griffoul, où il ont pris une montre en or, un remontoir, des boucles d'oreilles et un portemonnaie contenant trois pièces de 5 fr. en argent.

Dans la deuxième maison ils ont fracturé les meubles, mais n'ont rien soustrait.

Foire. — Favorisée par un beau temps, la foire de l'Ascension a été très belle.

Les marchés aux bestiaux étaient bien approvisionnés et de nombreuses transactions ont eu lieu.

Les bœufs gras étaient surtout très recherchés et se vendaient de 1.000 à 1.200 fr. la paire, suivant qualité ; ceux de labour, 600 à 700 fr. la paire ; les brebis ou moutons de 40 à 50 fr. la pièce ; les agneaux de 15 à 20 fr. la pièce.

Le marché aux volailles était assez bien garni ; les poulets valaient 1 fr. le demi-kilo les dindons 0.60 le demi-kilo ; les lapins privés 0,40 à 0,45 le demi-kilo.

Oufs 0,65 la douzaine.
En résumé, très bonne foire pour les débitants et marchands forains.

Labastide-Murat

Foire. — Avec un temps superbe notre foire a eu lieu ; au foirail il s'est traité pas mal d'affaires et les prix ont tendance à la hausse.

Dégagnac

Bureau de Poste. — Dans quelques jours nous aurons le regret de voir le déplacement du Bureau de poste ; du centre de cette localité, il sera installé à l'extrémité c'est-à-dire là où il y a 30 ans environ, il fut installé et où il resta juste 6 mois. M. Couderc, le maire de cette époque, trouva que ce local était trop loin du commerce de Dégagnac et le fit installer au centre du Bourg.

Aujourd'hui les mêmes inconvénients se reproduisent.

Les commerçants ne sont pas contents de cette décision.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

Autour du Comité

Nos sentiments politiques sont basés sur un républicanisme qui ne se prête à aucune fausse interprétation, et qui donne à la liberté le plus grand essor dans le domaine des idées.

Nous sommes de ceux qui reconnaissent à tous les citoyens, qu'ils soient riches ou pauvres, le droit d'exprimer une pensée, le droit de préciser une idée ; en un mot le droit de jouir de toutes les libertés que concède à chaque individu le principe républicain.

Nous avons parlé du comité. Nous ne

dix ici, nous ne risquons donc rien.

— Sans toi, mon beau Max, que serions-nous devenus ? dit-elle.

— Oh ! demain soir, chez la Cognette, après avoir vu les Parisiens, je trouverai les moyens de les faire cougédier par Hochon eux-mêmes.

— As-tu de l'esprit mon ange ! Tiens, tu es un amour d'homme.

La place Saint-Jean est située au milieu d'une rue appelée Grande Narette dans sa partie supérieure, et Petite Narette dans l'inférieure. En Berry, le mot Narette exprime la même situation de terrain que le mot génois *salita*, c'est-à-dire une rue en pente raide. La Narette est très rapide de la place Saint-Jean à la porte Vilatte. La maison du vieux monsieur Hochon est en face de celle où demeurait Jean-Jacques Rouget. Souvent on voyait, par celle des fenêtres de la salle où se tenait madame Hochon, ce qui se passait chez le père Rouget, et vice versa, quand les rideaux étaient tirés ou que les portes restaient ouvertes. La maison de monsieur Hochon ressemble tant à celle de Rouget, que ces deux édifices furent sans doute bâtis par le même architecte. Hochon, jadis receveur des tailles à Selles en Berry, né d'ailleurs à Issoudun, était revenu s'y marier avec la sœur du subdélégué, le galant Lousteau, en échangeant sa place de Selles contre la recette d'Issoudun. (A suivre).

UN MÉNAGE DE GARÇON

par H. DE BALZAC

— Soyez tranquille, nous ne troublerons point vos parisiens, car, avant qu'ils aient mis les pieds ici, les nôtres n'y feront plus de poussière. Max et moi nous serons partis pour ne jamais revenir. Quant à votre testament, je le déchirerai en quatre morceaux à votre nez et à votre barbe, entendez-vous ?... Vous laisserez votre bien à votre famille, puisque nous ne sommes pas votre famille. Après, vous verrez si vous serez aimé pour vous-même par des gens qui ne vous ont pas vu depuis trente ans, qui ne vous ont même jamais vu ! C'est pas votre sœur qui me remplacera ! une dévote à trente-six carats !

— N'est-ce que cela, ma petite Flore ? dit le vieillard, je ne recevrai ni ma sœur, ni mes neveux... Je te jure que voilà la première nouvelle que j'ai de leur arrivée, et c'est un coup monté par Madame Hochon, la vieille dévote...

Max qui put entendre la réponse du père Rouget, se montra tout à coup en disant d'un ton de maître : — Qu'y a-t-il ?

— Mon bon Max, reprit le vieillard, heureux d'acheter la protection du soldat qui, par une convention faite avec Flore, prenait toujours le parti de Rouget, je jure par ce qu'il a de plus sacré que je viens d'apprendre la nouvelle. Je n'ai jamais écrit à ma sœur : mon père m'a fait promettre de ne lui rien laisser de mon bien, de le donner plutôt à l'Église... Enfin, je ne recevrai ni ma sœur Agathe, ni ses fils.

— Votre père avait tort, mon cher Jean-Jacques, et madame a bien plus tort encore, répondit Max. Votre père avait ses raisons, il est mort, sa haine doit mourir avec lui... Votre sœur est votre sœur, vous nevez vous nevez. Vous vous devez à vous-même de les bien accueillir et à nous aussi. Que dirait-on dans Issoudun ?... S... tonnerre ! j'en ai assez sur le dos, il ne manquerait plus que de m'entendre dire que nous vous séquestrons, que vous n'êtes pas libre, que nous vous avons animé contre vos héritiers, que nous captions votre succession... Que le diable m'emporte si je ne déserte pas le camp à la seconde colonie ! et c'est assez d'une ! Déjeunons.

Flore, redevenue douce comme une hermine, aida la Védie à mettre le couvert. Le père Rouget, plein d'admiration pour Max, le prit par les mains, l'emmena dans l'embrasure d'une des croisées et là lui dit à voix basse : — Ah ! Max, j'aurais un fils je ne l'aimerais pas

tant que je t'aime. Et Flore avait raison ; à vous deux, vous êtes ma famille... Tu as de l'honneur, Max, et tout ce que tu viens de dire est très bien.

— Vous devez être votre sœur et votre neveu, mais ne rien changer à vos dispositions, lui dit alors Max en l'interrompant. Vous satisferez ainsi votre père et le monde...

— Eh ! mes chers petits amours, s'écria Flore d'un ton gai, le salmis va se refroidir. Tiens, mon vieux rat, voilà une aile, dit-elle en souriant à Jean-Jacques Rouget.

A ce mot, la figure chevaline du bonhomme perdit ses teintes cadavéreuses, il eut, sur ses lèvres pendantes, un sourire de thériaque ; mais la toux le reprit, car le bonheur de rentrer en grâce lui donnait une émotion aussi violente que celle d'être en pénitence. Flore se leva, s'arracha de dessus les épaules un petit châle de cachemire et le mit en cravate au cou du vieillard en lui disant : — C'est bête de se faire du mal comme ça pour des riens. Tenez, vieux imbécile ! ça vous fera du bien, c'était sur mon cœur...

— Quelle bonne créature ! dit Rouget à Max pendant que Flore alla chercher un bonnet de velours noir pour en couvrir la tête presque chauve du célibataire.

— Aussi bonne que belle, répondit Max ; mais elle est vive, comme tous ceux qui ont le cœur sur la main.

le connaissions pas, ses prétentions nous l'ont fait connaître. Depuis il nous intéresse. C'est un fait local ! Nous en reparlerons encore pour dire qu'il n'a pas sa raison d'être.

Un comité républicain ou autre n'a qu'une utilité passagère : celle de grouper les forces d'un parti devant un autre parti au moment des élections.

Victoire ou défaite, après les élections son rôle est terminé.

Son terrain d'action est trop limité, pour avoir une existence permanente. Il est obligé de s'enfermer dans des idées trop étroites. Les grands électeurs ont tous ceux qui s'imaginent l'être peuvent seuls y participer.

Notre républicanisme n'admet pas cela. En République tout le monde doit avoir voix au chapitre. Au lieu de se calfeutrer dans le sein d'un comité quelconque, les idées républicaines doivent se répandre au grand jour, aucune fausse honte ne doit séjournier dans les esprits, la franchise étant une qualité à la portée de tous, nous en usons pour dire que le raffinement de ceux qui posent pour être des intellectuels indispensables, est souvent battu par l'intelligence rude de ceux qui n'ont jamais eu les moyens de le peindre.

Sans être du comité, nous désirons le maintien du principe républicain. Nous en désirons non seulement le maintien ; mais au piteusement sur place nous voulons la marche en avant, nous voulons progresser vers un idéal meilleur qui nous attire. Nous ne poursuivons pas un but imaginaire créé par le mirage des utopies que l'on nous prêche parfois, mais nous poursuivons un but réel que nous espérons atteindre par les moyens pratiques.

Notre programme est enfoncé dans ces quelques mots. Il est républicain. Nous ignorons si le comité soi-disant radical-socialiste serait dans le cas d'en établir un conforme à son titre. Ce serait peut-être aller trop loin pour lui ! Il préfère ne pas en avoir du tout ; c'est encore le meilleur moyen pour que ses membres soient d'accord !

Dans cette marche qui entraîne tous les républicains vers un avenir meilleur, le comité n'est pas indispensable, il est purement et simplement inutile.

Il se dégage de lui un certain autoritarisme qui ne témoigne pas en sa faveur. Il cherche à lier les indépendances souples pour les grouper dans le cadre trop étroit de ses convenances.

Il se sépare de la masse républicaine pour créer à côté un deuxième parti, troublant et remuant ; s'agitant pour montrer que s'il n'est pas le nombre, il représente une petite quantité, qui fuyant toute modestie aspire à des honneurs qui ne lui sont pas exceptionnellement dus, sans tenir aucun compte de ceux qui tout simplement savent accomplir leur devoir de républicain.

PIERRE-JEAN

MOTS DE LA FIN

Dans la cour du quartier, un sous-off à un « dispensé » appelé à la corvée :

— A votre âge vous n'avez pas encore vu servir d'un balai ! Qu'est-ce que vous faites donc dans l'civil ?
— Je suis avocat, sergent !
— Eh bien ! votre tribunal doit être propre.

Chronique agricole

LES ENNEMIS DES ASPERGES

La culture de l'asperge prend dans toute notre région une extension de plus en plus grande. De nombreux agriculteurs ont vu là une source de revenus, qui n'est certes pas à dédaigner et nous ne pouvons que les engager dans cette voie.

Mais comme toutes les plantes, les asperges ont leurs ennemis dont il faut bien savoir se défendre si l'on ne veut pas au début d'une culture se heurter à un insuccès qui entraînerait à son tour un découragement.

Nous allons en quelques mots passer en revue les différents parasites, nous bornant surtout à faire connaître les moyens de destruction qui sont pour la plupart très simples à exécuter.

Parmi les ennemis aériens des asperges, le plus terrible est la « criocère ».

C'est un coléoptère de la famille des chrysoméliens.

La femelle dépose ses œufs sur les asperges lorsque celle-ci sont encore jeunes. Elle choisit toujours les parties tendres de la plante pour y déposer ses œufs d'une manière symétrique. C'est ainsi que lorsque les œufs éclosent, 4 à 6 jours après la ponte, les jeunes larves trouvent à leur portée une nourriture abondante. Elles ont bien vite fait de dévorer tout le feuillage en commençant par les extrémités des ramifications.

Nous avons déjà eu l'occasion de dire que sans feuilles, il n'y a plus de vie végétale, aussi la criocère produite dans les pépinières des dégâts con-

sidérables. Un jeune plant qui a été atteint n'est même plus apte à être mis en terre et, quand le mal a lieu la première année de la plantation, il en compromet sérieusement le succès et l'avenir.

La criocère est aux asperges ce que le mildiou est à la vigne. Dès la fin de mai, il faut donc exercer une surveillance de chaque jour.

Un bon moyen de destruction est de secouer les ramifications des asperges, les larves tombent et on les écrase avec le pied.

La chaux en poudre pulvérisée le matin avec un soufflet, les détruit en partie, et comme insecticide le « Lysol » à 1 0/0 (1 litre pour 100 litres d'eau) produit un effet parfait et très prompt.

Parmi les ennemis souterrains, il faut mettre en première ligne les vers blancs.

Une plantation atteinte la première année est perdue, car les racines sont rongées jusqu'au collet.

Quant on craint la présence des vers blancs dans un terrain, le remède souverain est l'infusion dans le sol, quelques mois avant la plantation, de 20 à 25 grammes de sulfure de carbone par mètre carré, à l'aide d'un pal.

C'est aussi une bonne précaution de planter des salades entre les rangs, les vers blancs les préfèrent aux asperges. C'est donc à elles qu'ils s'attaquent, et c'est là qu'on peut les prendre.

Le second ennemi souterrain est le ver gris ; il est beaucoup moins redoutable. Cependant, il peut faire aussi beaucoup de mal dans les jeunes plantations qu'il coupe au collet.

Le meilleur remède est encore les salades, dont il est très friand. Il trahit sa présence par le dessèchement de la salade.

Les limaces sont aussi des ennemis, il est facile de leur faire la chasse. Quant aux taupes, il faut les prendre dès qu'elles manifestent leur présence, parce que, si elles ne mangent pas les racines, elles bouleversent et déplacent les jeunes plantes.

La rouille est assez rare dans les champs d'asperges ; on la combat quand elle se présente dans les années humides, par le soufre.

Dans ces dernières années, une maladie terrible causée par un champignon, la « rhizoctone violette », a détruit en grande partie, les aspergeries dans le Gâtinais.

Mais il a été reconnu, que ce champignon ne se trouvait guère que dans les terrains où l'on avait cultivé précédemment la luzerne.

Toutefois, il a fait aussi quelques dégâts dans les aspergeries d'Argenteuil, dans les terrains qui en portaient depuis de longues années.

Cette maladie envahit les racines et les enveloppe de ses filaments, comme le « pourridié » pour la vigne et en amène la mort très promptement.

Le remède est le sulfure de carbone, mais quand cette maladie fait son apparition, ce qu'il y a de plus expéditif, c'est de faire la part du feu, en détruisant tout ce qui est atteint, et d'attendre trois ou quatre ans, avant d'y remettre de nouvelles asperges.

Du reste, quand une aspergerie est épuisée, il ne faut jamais en remettre d'autres, il faut au moins attendre quatre ou cinq ans.

P. L.

L'ENSACHAGE DES FRUITS

A la Société nationale d'horticulture, M. Rivière, professeur départemental de Seine-et-Oise, a fait une très intéressante communication sur quelques résultats obtenus par l'ensachage des fruits. Cette pratique qu'on pourrait qualifier de très moderne, consiste à mettre les fruits dans des sacs en papier parcheminé, où ils achèvent de se développer.

Pour les pommes et les poires, on procède à l'ensachage quand ces fruits atteignent la grosseur d'une noix ; pour le raisin, après le ciselage de la grappe.

Des essais ont été faits, en 1905, sur les raisins de table fournis par M. Crapotte, maire de Conflans-Sainte-Honorine. Des grappes furent ensachées et d'autres laissées en plein air.

Les raisins ensachés contenaient notablement plus de sucre que ceux non ensachés ; par contre, ils contenaient moins d'acidité.

Donc double avantage : d'une part diminution de l'acide, de l'autre augmentation du sucre, c'est-à-dire augmentation de la valeur du fruit destiné à la table.

Une question souvent posée est celle de la couleur du papier. Jusqu'ici le plus souvent, on emploie le papier parcheminé blanc. On a essayé également le papier rouge, mais on n'a pas de renseignements bien précis sur les résultats qu'il donne. M. Rendu qui a étudié cette question, ajoute que le papier bleu a été employé autrefois à Lille. On l'avait aussi employé à Versailles et les résultats obtenus étaient des plus satisfaisants.

Bibliographie

De grandes fêtes vont être données à l'occasion du troisième centenaire de la naissance de Corneille. Les *Annales Politiques et Littéraires*, s'associant à cet hommage, offrent au public un splendide numéro qui constitue une véritable bibliothèque cornélienne.

Il contient des études biographiques et critiques de Albert Sorel, F. Brunetière, Emile Faguet, Jules Lemaitre, Jules Claretie, Sully Prud'homme, Adolphe Brisson, Gustave Lanson, Auguste Dorchain, Jacques Normand... A ces pages modernes, sont jointes des pages respectives de Voltaire, Sainte-Beuve, Francisque Sarcey, Michelet, Alexandre Dumas, Arsène Houssaye, Théophile Gautier, et des fragments peu connus du grand tragique.

Une abondante illustration documentaire accompagne ces textes, reproduction des plus beaux documents de la Comédie-Française, une planche en couleur, d'après le célèbre tableau de Gérôme, Corneille et Molière collaborant à *Psyché*...

Ce numéro, exaltant les plus nobles vertus de notre race, a sa place marquée à tous les foyers.

En vente partout 25 centimes. (Abonnements : 10 francs par an.)

Le *Conseil des Femmes*, dont les intéressants sommaires sont bien connus de nos lecteurs, rembourse tout abonnement par de ravissantes primes dont voici le détail :

Un *Chemin de Table de style Empire*, d'un dessin inédit très élégant et décoratif, long de 1 mètre et large de 40 centimètres, tout prêt à être brodé sur toile péruvienne garantie, ou

Six *Mouchoirs festonnés en fine batiste*, à broder en blanc ou en couleurs, ou

Trois *panes de Cravate lingerie*, jolie guirlande Louis XVI, à broder, sur batiste fine.

Tout abonné du *Conseil des Femmes* recevra donc gratuitement par an :

12 numéros de revue, soit 384 pages de texte, formant la valeur de 11 à 12 volumes à 3 fr. 50, comprenant 200 articles variés et littéraires

qui la mettront au courant du mouvement intellectuel et social contemporain. Elle sera renseignée sur la vie, le travail et l'activité des femmes dans tous les temps et dans tous les pays, elle pourra préparer ses filles à une destinée heureuse et utile. Tout cela, sans qu'il lui en coûte un centime, son abonnement lui aura été entièrement remboursé.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6^e. — Sommaire du 27 mai 1906.

Baronne de Suttner : Bas les armes (suite). — Paul et Victor Marguerite : Le Jardin du Roi. — Henry Sienkiewicz : Quo Vadis (suite). — Paul Féval : le Bossu (suite). — Variétés : la mode, le théâtre, les sciences, les sports, arts mondains, actualités, etc.

Paris, départements, Algérie et Tunisie ; six mois 8 fr., un an 15 fr.

Etranger, union postale : six mois 10 fr., un an 18 fr.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

LA NATURE. *Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie*, Journal hebdomadaire et illustré, Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1721, du 19 mai 1906.

Un poisson volant des eaux douces africaines, par le Dr Jacques Pellegrin. — Le transporteur de la place Saint-Michel, par R. Bonnin. — L'épuration des eaux résiduaires et les expériences du Dr Calmette, par E.-A. Martel. — Commande à distance des aiguilles et signaux de chemins de fer ; distributeur P. Chaillaux, par D. Leblond. — Chronique. Académie des sciences ; séances du 14 mai 1906, par Ch. de Villedeuil. — Le tir dans la flotte britannique, par Will Darville.

Ce numéro coûte 15 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

Le Monde Illustré

13, quai Voltaire, Paris. Sommaire du numéro du 26 mai 1906.

Saint-Petersbourg : Le Tsar et la Tsarine arrivent à la salle Saint-Georges où le Métropolitain va célébrer le service religieux qui précède l'ouverture de la Douma. Inauguration de la Douma.

Variété : Vivier, par G. Lenôtre.

Tunisie : Le nouveau Bey de Tunis. — Les assassins de Kasserine.

Paris : Les députés nouveaux qui ne faisaient pas partie de l'ancienne Chambre.

— L'Exposition des chiens.

L'ouverture du Siam.

Voyage du roi d'Annam à Thanh-Hoa et à Hanoi.

Le Musée de Dijon.

Actualités théâtrales.

Les mois rétrospectifs : Choses et gens d'il y a cinquante ans.

Chronique de la mode.

Chronique musicale. — Théâtres.

Revue comique. — Concours. — Rébus.

Le numéro : 0 fr. 50 c.

Chemin de fer d'Orléans

Voyages d'excursions dans le Centre De la France et les Pyrénées.

La Compagnie d'Orléans délivre, du 15 Juin au 15 Septembre, au départ de Paris et des principales gares de son réseau des cartes d'excursions dans le centre de la France et les Pyrénées (divisées en 5 zones) à prix très réduits, donnant droit :

1^o — à un voyage aller par des itinéraires désignés avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires de la gare de départ au point d'accès choisi par le voyageur

sur l'une des zones de libre circulation prévue au tarif ;

2^o — à la libre circulation sur les lignes comprises dans la dite zone avec arrêts facultatifs à toutes les gares ;

3^o — à un voyage retour avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires du point où le voyageur abandonne la zone de libre circulation à son point de départ initial.

Il est délivré également des cartes de famille donnant droit à une réduction des prix des cartes individuelles variant de 10 % pour la seconde personne à 50 % pour la sixième personne et au delà.

La durée de validité de ces cartes qui est de un mois, peut être prolongée d'une ou deux périodes de quinze jours moyennant supplément.

Pour permettre d'utiliser ces cartes au départ d'une gare quelconque du réseau d'Orléans, située en dehors des itinéraires désignés, il est délivré, conjointement avec elles, des billets de parcours complémentaires réduits de 40 % et de même durée de validité, du point de départ à une des gares situées sur les itinéraires des dites cartes.

En outre, il est délivré, au départ de toutes les stations du réseau du Nord, pour Paris, conjointement avec les cartes d'excursions ci-dessus comportant Paris comme point de départ, des billets aller et retour, valables un mois, réduits de 25 % en 1^{re} classe et de 20 % en 2^e et 3^e classes. Ces billets ne donnent droit sur le réseau du Nord à aucun arrêt et ne sont valables à l'aller que s'ils sont présentés en même temps que la carte d'excursions. Ils peuvent être prolongés dans les mêmes conditions que les cartes individuelles.

Voyages d'excursions en Auvergne

La Compagnie d'Orléans délivre du 1^{er} Juin au 15 Septembre, au départ de Paris et des principales gares de son réseau, des cartes d'excursions en Auvergne à prix très réduits comportant la faculté de circuler à volonté sur les sections de : Clermont-Ferrand à Eygurande, Lempdes à Mont-Dore, Eygurande à Aurillac et Neussargues.

Ces cartes donnent droit, en outre de la faculté de circulation ci-dessus :

1^o — à un voyage aller avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires de la gare de départ au point d'accès (Eygurande ou Aurillac) selon le cas, par différents itinéraires ;

2^o — à un voyage retour avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires par les mêmes itinéraires.

Il est délivré également des cartes de famille donnant droit à une réduction des prix des cartes individuelles variant de 10 % pour la seconde personne à 50 % pour la sixième et au-delà.

La durée de validité de ces cartes qui est de un mois peut être prolongée d'une ou deux périodes de 15 jours moyennant supplément.

Pour permettre d'utiliser ces cartes au départ de toute autre gare du réseau d'Orléans, située en dehors des itinéraires désignés, il est délivré conjointement avec elles, des billets de parcours complémentaires, réduits de 40 % et de même durée de validité, du point de départ à une des gares situées sur les itinéraires des dites cartes.

En outre, il est délivré au départ de toutes les stations du réseau du Nord, pour Paris, conjointement avec les cartes d'excursions ci-dessus comportant Paris comme point de départ, des billets d'aller et retour, valables un mois et réduits de 25 %, en 1^{re} classe et de 20 % en 2^e et 3^e classes. Ces billets ne donnent droit sur le réseau du Nord à aucun arrêt et ne sont valables à l'aller que s'ils sont présentés en même temps que la carte d'excursions. Ils peuvent être prolongés dans les mêmes conditions que les cartes individuelles.

Facilités données aux voyageurs pour aller visiter les plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans.

A titre d'essai, il est délivré du 15 Août au 30 Septembre 1906 des billets d'aller et retour individuels réduits de 25 % en 1^{re} classe et de 20 % en 2^e et 3^e classes, comportant une durée de validité de 21 jours, non compris les jours, de départ et d'arrivée.

Ces billets ne sont pas susceptibles de prolongation.

Facilités données aux voyageurs pour aller visiter les plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans.

La Compagnie d'Orléans délivre pendant la période du Samedi, veille de la fête de Rameaux, au 31 octobre (inclusivement) des billets d'aller et retour individuels en 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour les stations balnéaires de : St-Nazaire, Pornichet, Escoubac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Quiberon, St-Pierre-Quiberon, Plouharnel-Carnac, Vannes, Lorient, Quimper, Concarneau, Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Châteaulin.

En vue de faciliter les déplacements, la compagnie délivre du samedi, veille de la fête de Rameaux (inclus) au 1^{er} octobre (inclus) aux familles d'au moins 3 personnes payant place entière et voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de famille en 1^{re}, 2^e et 3^e classes, de toutes stations du réseau pour les stations balnéaires dénommées ci-dessus distantes d'au moins 125 kilomètres de la station de départ.

Les billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du public ; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'aller et au retour.

Le prix est ainsi fixé : Pour les trois premières personnes, prix des billets aller et retour ordinaires dont la délivrance est prévue au paragraphe 1^{er} du Tarif spécial G. V. N° 2.

Pour chaque personne en plus, à partir de la quatrième, réduction de 50 0/0 sur le prix des billets simples, applicable aux trajets d'aller et retour.

Le chef de famille peut être autorisé à revenir seul à son point de départ à la condition d'en faire la demande en même temps que celle du billet.

Il peut, en outre, obtenir une carte

d'identité sur la présentation de laquelle il pourra voyager isolément à moitié prix du tarif général pendant la durée de la villégiature de la famille, entre le lieu de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

La durée de validité des billets est de deux mois et part du jour de la délivrance des billets, ce jour non compris ; elle peut être prolongée d'un mois, moyennant le paiement d'un supplément de 20 0/0 du prix du billet. Toutefois la date d'expiration de la validité des billets précités ne peut, en aucun cas, dépasser le 15 novembre à minuit (Nuit du 15 au 16 Novembre)

VOYAGES D'EXCURSIONS

AUX Plages de la Bretagne

Tarif G. V. N° 5 (Orléans)

Du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré des billets de voyage d'excursions aux Plages de Bretagne, à prix réduits, et comportant les parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Plœrmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimper, Rosperden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) : 1^{re} Classe, 45 fr. — 2^e Classe 36 fr.

Faculté d'arrêt à tous les points de parcours, tant à l'aller qu'au retour.

Faculté de prolongation de la durée de validité moyennant supplément.

En outre, il est délivré au départ de toute station du réseau d'Orléans pour Savenay ou tout autre point situé sur l'itinéraire du voyage d'excursions indiqué ci-dessus et inversement des billets spéciaux de 1^{re} et de 2^e classes réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours de 50 kilomètres par billet.

Bulletin Financier

Notre marché est encore aujourd'hui faible et indécis. Les réalisations se poursuivent dans la plupart des compartiments amenant un nouveau fléchissement des cours. Le groupement est particulièrement touché, la réponse du gouvernement russe à la Douma ayant été jugée peu satisfaisante.

Notre 3 0/0 fait 99,72 contre 99,85 samedi.

Les établissements de Crédit sont eux-mêmes assez faibles.

La Banque de Paris clôture à 1525, la Crédit Foncier à 700 ; le Crédit Lyonnais à 1164 ; la Banque de l'Union Parisienne à 874 et la Société Générale à 647 ; Le Crédit Mobilier se traite à 140 fr.

Nous avons déjà dit qu'on souscrivait aux guichets de cet Etablissement aux 6000 obligations de 500 fr. 4 1/2 0/0 de la Société métallurgique de M. Montbard au prix de 480 fr. Ces titres sont remboursables au pair en trente ans et rapportent 22,50 d'intérêt. Les demandes sont reçues au Crédit Mobilier jusqu'au 31 mai courant et chez tous les banquiers, ses correspondants à Paris et en province.

Les chemins français sont lourds : le Lyon à 1290 ; le Nord à 1775 ; l'Orléans à 1350.

Les rentes étrangères se retrouvent : l'Extérieure à 96,42 ; l'Italien à 105,75 ; le Portugais à 71,10 et le Turc à 95,80.

Les fonds russes réactionnent : le nouveau 5 0/0 à 95,05 ; le 3 0/0 1891 à 68,80 ; le 1896 à 65,25 et le Consolidé à 80,05.

Sur le marché en Banque, la Capitilias est toujours demandée à 71,25.

L'action Famatima est recherchée à 49,50. Le capital de cette Société est de 10 millions de francs divisés en 400 000 actions de 25 fr. Il y a en outre 2.500.000 fr. d'obligations 6 0/0 et 1.250.000 fr. de bons à intérêt.

Sur le marché Sud-Africain, les transactions n'ont pas été très actives. Les cours se sont cependant maintenus à leur niveau de samedi ; la Goldfelds finit à 111 ; la Robinson à 24,55 ; la Stimmer and Jack à 33,75 ; la Ferreria à 475.

EN VENTE

Au Bureau du Journal et chez les Libraires de Cahors

L'ANNUAIRE OFFICIEL DU LOT (1906) Prix : 1 fr. 50

FONDÉ EN 1879

L'ARGUS de la PRESSE

le plus ancien bureau de coupures de journaux 14, Rue Drouot, 14 PARIS

et en dépit de par jour, 40.000 journaux ou revues du monde entier ;

publie l'Argus des Revues, mensuel

édite l'Argus de l'OFFICIEL

contenant tous les votes des hommes politiques et leur dossier public. L'Argus de la Presse recueille dans tous les périodiques les articles passés, présents, futurs. Adresse télégraphique : ACHAMBRE-PARIS Adresse téléphonique : 102-62 Écrire au Directeur, 14, rue Drouot, PARIS (IX)

l'INSTITUT DES REGUES DE TOULOUSE extra extra pour corriger le Bégaiement le 11 Juin DOCTEUR CHIÉVAIN, Hôtel de l'Europe, TOULOUSE.

Avez-vous une affection des reins ?

Comment le savoir ?

Votre dos est-il si faible et si douloureux qu'il vous est presque impossible de vous courber ? Vos chevilles et vos jambes gonflent-elles ? Avez-vous des troubles urinaux ou mal dans les lombes ? quand vous vous levez le matin, vous sentez-vous las, abattu et de mauvaise humeur ? y a-t-il rhumatisme, gravelle, lumbago ou sciatique ? Vous pouvez être assuré d'avoir une maladie des reins. La maladie des reins (vulgairement rognons) affecte différemment chaque individu, parce que les poisons venant des reins attaquent d'abord la partie la plus faible de la constitution et le point faible est rarement le même chez deux personnes différentes.

Les Pilules Foster pour les Reins sont tout indiquées et devraient être prises dès le premier symptôme d'affection des reins, tels que par exemple, douleurs pénibles dans les côtes et les dos, douleurs rhumatismales, gonflements hydropiques, désordres de la vessie, quand les muscles et les jointures deviennent raidies, la peau jaunâtre, les nerfs tendus, le sommeil impossible, car si l'affection des reins n'est pas promptement soignée, les reins perdent leur pouvoir de séparer l'urine du sang, ce qui fait que les poisons urinaires sont maintenus dans le corps et la plupart des maladies peuvent être imputées à cette cause. Les Pilules Foster pour les Reins sont préparées avec les ingrédients les plus purs, elles nettoient les reins et la vessie et reconstituent leurs tissus ; les Pilules Foster pour les Reins guérissent la cause du mal en fortifiant les reins et en leur donnant une nouvelle force pour accomplir leur grand travail, ils redonnent après à filtrer le sang de ses impuretés et de ses poisons.

On peut se procurer les « Pilules Foster pour les Reins » dans toutes les pharmacies ou Pharmacie P. ORLIAC, à Cahors, à raison de trois francs cinquante la boîte ou de dix-neuf francs six boîtes ou franco par la poste en adressant le montant voulu à : Spécialités Foster, H. Binac, Pharmacie, 25, rue St-Ferdinand, Paris. J. C. 3

MOTEUR A PÉTROLE

ABSOLUMENT NEUF

(Force deux chevaux)

A vendre dans de bonnes conditions

S'adresser au bureau ou à M. DELMAS, boulanger à Puy-l'Évêque

CENTRAL-GARAGE

69, BOULEVARD GAMBETTA

R. WILCKEN

BILLETTS de LOTERIES REMBOURSES

Envoyez 20 f. 85 à M. Auguste Godard, Dir. de la Caisse des billets de Loteries remboursables, 50, rue Notre-Dame-de-Victoires, Paris et vous recevrez, par retour du courrier, sous pli recommandé : 1° 20 billets de Loteries que vous aurez indiqués; 2° Un bon de Remboursement de 20 fr. qui vous sera payé par voie de 6 tirages annuels, par l'une des plus importantes Compagnies de Capitalisation, fonctionnant sous la surveillance du Gouvern. Français.

Ne pas confondre, ce sont les billets que vous recevrez et non des numéros. C'est l'assurance contre la perte du coût des billets en les achetant à M. Auguste Godard, Dir. de la Caisse des billets de Loteries remboursables, qui applique une partie de la remise faite aux marchands de billets pour capitaliser la somme nécessaire au remboursement de leur montant. Pour 10 billets, envoyez 10 fr. 85 et vous aurez un bon de 10 francs, remboursable de la même façon. Pour 20 billets, envoyez 20 fr. 85 et vous aurez un bon de 20 francs, remboursable de la même façon. Pour 50 billets, envoyez 50 fr. 85 et vous aurez un bon de 50 francs, remboursable de la même façon. Le tirage a lieu le 15 Juin. Écrivez : Le demandeur la Pochette assortie des Loteries en cours d'émission, si vous êtes âgé dans votre choix. Prochains tirages :

31 Mai : Chambéry, Gr. lot 100.000 f. | 31 Juillet : Arles, Gr. lot 120.000 f.
15 Juin : Ormesson, Gr. lot 100.000 f. | 14 Août : St-Pol-sur-mer, Gr. lot 250.000 f.

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'École Dentaire de France
Successeur de BAKER
75, Boulevard Gambetta
Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)
Travail parfait et entièrement garanti

BOURGET DENTISTE
9 - RUE DU LYCÉE - 9
SEULE MAISON A CAHORS POUVANT livrer un Dentier dans la même journée
Tous les travaux sont garantis sur facture
Deux ans de crédit sans payer plus cher qu'ailleurs
GRANDE BAISSE DE PRIX

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DULYCEE GAMBETTA
ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME
Le propriétaire gérant : A. COUESLANT

(SERVICE D'HIVER 1905-1906)

De Paris à Toulouse par Cahors					De Toulouse à Paris par Cahors					De Cahors à Libos								
17 5 (1) 23 (3) 35 1125					42 (4) 16 (2) 1140-1128 1182 (*) 4 122 1136 700					(*) d.								
DIRECT. EXPRESS. EXPRESS. DIRECT. OMNIBUS					EXPRESS. EXPRESS. OMNIBUS. DIRECT. EXPRESS. RAPIDE. OMNIBUS. OMNIBUS					CAHORS. — dép. Meronès. Donelle (Arrêt). Parnac. Luzoch. Castelfranc. Prayssac (Arrêt). Puy-l'Évêque. Duravel. Soturac-Touzac. Fumel. LIBOS. PARIS (Orsay).								
PARIS (Orsay) dép.	2 56 s.	10 22	8 47	10 56 s.	TOULOUSE d.	1 49	2 43 s.	3 18 s.	5 45 s.	8 55 s.	11 37 s.	9 16 m.	5 48 m.	6 23	7 50 s.	1 11	7 11	6 52
PARIS (Orsay) arr.	3 11	10 31	8 56 s.	11 9	MONTAUBAN d.	1 49	3 37	4 22	7 30	9 44	12 28 m.	10 53	7 20	6 30	8 9	1 18	7 20	7 11
LIMOGES (arr.)	1 57	4 34	2 56	8 58	Cahorsade.....	—	4 1	5 20	8 11	10 6	—	11 33	8 1	6 36	8 20	1 24	7 27	7 43
BRIVE (arr.)	3 19	4 41	3 4	9 29	Lalbanque.....	—	—	6 9	8 52	—	—	12 13 s.	8 43	6 49	8 46	1 36	7 43	7 43
BRIVE (dép.)	6 23	6 28 s.	4 39	12 23	Cahors.....	—	—	6 19	9 1	—	—	12 22	8 52	6 52	—	1 39	7 46	7 46
Gignac-Cressensac	6 45	7	4 54	1 12	Sept-Ponts.....	—	—	6 38	9 13	—	—	12 34	9 4	7 1	9 11	1 47	7 58	7 58
Gourdon	7 20	—	—	1 47	CAHORS. (arr.)	2 45	4 38	6 42	9 21 s.	10 43	1 24	12 42	9 12	7 8	9 25	1 54	8 6	8 6
SOULIAC (arr.)	7 40	7 38	5 30	2 7	CAHORS. (dép.)	2 49	4 49	7 6	5 57 m.	10 47	1 28	—	9 29	7 16	9 37	2 2	8 14	8 14
SOULIAC (dép.)	7 45	7 40	5 33	2 10	Espère.....	—	—	7 19	6 11	—	—	—	9 41	7 25	10 2	2 11	8 27	8 27
CAZOULES	7 53	—	—	2 18	St-Denis-Catus	—	—	7 38	6 25	—	—	—	9 54	7 35	10 2	2 17	8 38	8 38
Lamoignon-Fénélon	8 9	—	—	2 34	Thédirac-Peyril	—	—	7 47	6 41	—	—	—	10 7	7 45	10 2	2 18	8 39	8 39
Nogac	8 19	—	—	2 44	Dégagnac.....	—	—	7 56	6 50	—	—	—	10 16	7 53	10 2	2 19	8 40	8 40
GOURDON	8 31	8 8	5 58	2 56	Saint-Clair.....	—	—	8 6	6 59	—	—	—	10 25	8 1	10 2	2 20	8 41	8 41
Saint-Clair	8 40	—	—	3 5	GOURDON.....	—	5 31	8 21	7 16	11 27	—	—	10 38	8 11	10 2	2 21	8 42	8 42
Dégagnac	8 51	—	—	3 16	Nozac.....	—	—	8 30	7 25	—	—	—	10 46	8 18	10 2	2 22	8 43	8 43
Thédirac-Peyril	9 2	—	—	3 27	Lamoignon-Fénélon	—	—	8 39	7 35	—	—	—	10 55	8 25	10 2	2 23	8 44	8 44
St-Denis-Catus	9 13	—	—	3 38	CAZOULES.....	—	—	8 53	7 50	—	—	—	11 8	8 31	10 2	2 24	8 45	8 45
Espère	9 22	—	—	3 47	SOULLAC (a.)	3 47	5 52	9 1	7 58	11 48	—	—	11 15	8 38	10 2	2 25	8 46	8 46
CAHORS (arr.)	9 32	8 47	6 34	3 57	SOULLAC (d.)	3 48	5 57	9 6	8 7	11 49	—	—	11 18	8 45	10 2	2 26	8 47	8 47
CAHORS (dép.)	9 41	8 53	6 43	4 7	Gignac-Cressensac	—	—	9 36	8 40	—	—	—	11 44	8 52	10 2	2 27	8 48	8 48
Sept-Ponts	9 51	—	—	4 18	BRIVE (a.)	4 24	6 33	10 7	9 11	—	—	—	12 12	8 59	10 2	2 28	8 49	8 49
Ciurac	10 5	—	—	4 34	BRIVE (d.)	4 28	7 7	—	—	12 25 m.	3 3	—	12 50 s.	9 10	10 2	2 29	8 50	8 50
Lalbanque	10 12	—	—	4 42	PARIS (Ar.) arr.	11 51	4 14	—	—	8 29	10 24	—	11 16	9 19	10 2	2 30	8 51	8 51
Cahorsade	10 45	9 35	7 20	5 17	PARIS (O.) arr.	11 59	4 23	—	—	8 32	10 33	—	11 25	9 26	10 2	2 31	8 52	8 52
MONTAUBAN arr.	11 19	10 2	7 46	5 54	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9 33	10 2	2 32	8 53	8 53
TOULOUSE arr.	12 13	10 49 s.	8 38	7 51	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9 40	10 2	2 33	8 54	8 54

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux
des Associations des Anciens Elèves :
de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTRICES DE LA SEINE,
du Lycée Fénelon et du Lycée Molière
de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

12 PRESSES
INSTALLATION
A vapeur et à l'électricité

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)
BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS